



Aéroport de Notre Dame des Landes

Les Français(e)s disent NON !

NON à la construction d'un aéroport à Notre Dame des Landes car :

Ce projet dépassé, vieux de plus de 50 ans, va à l'encontre des engagements de la COP 21.

Des recours sont en cours contre ce projet illégal, destructeur d'un environnement sur une zone humide et protégée. L'UE a engagé un contentieux contre la France.

L'artificialisation de 900 hectares de terres, (l'équivalent d'un département disparaît ainsi tous les 7 ans en France) avec expulsion de paysans, supprimerait 200 emplois agricoles liés.

La France est déjà suréquipée en matière d'aéroports ; ce nouveau avec toutes ses infrastructures d'accès (routes, voies ferrées ...), pèserait lourd sur les finances publiques.

Aucune compagnie aérienne ne demande le transfert de l'actuel aéroport de Nantes Atlantique qui devra être maintenu comme piste d'essai d'Airbus. Il peut être modernisé et optimisé (comme l'a reconnu le ministère de l'environnement) avec un coût bien moindre. Les zones impactées par le bruit aérien diminuent et l'aéroport est classé dans la meilleure catégorie en matière de sécurité.

Une majorité de Français(e)s est contre la construction de ce nouvel aéroport. Des collectifs d'opposants se sont créés dans tout le pays.

Une pseudo consultation

qui ne saurait, en aucun cas, justifier ce projet

Après des années de contestation, l'état a pris la décision de lancer **une consultation locale sur un projet pourtant d'envergure nationale**. Le 26 juin 2016, seuls les habitants de Loire-Atlantique seront appelés à répondre à la question : « *Etes-vous favorable au projet de transfert de l'aéroport de Nantes-Atlantique sur la commune de Notre-Dame-des-Landes ?* ». Il est

particulièrement regrettable que le Gouvernement n'ait tenu aucun compte de l'opposition unanime du Conseil national de la transition écologique.

La Coordination des opposants dénonce cette mascarade mais néanmoins appelle les citoyens de Loire Atlantique à voter NON pour ne pas laisser le champ libre aux porteurs du projet.

Les conditions d'un réel débat démocratique ne sont pas réunies, le périmètre choisi n'englobe même pas les collectivités territoriales directement concernées par le financement (Bretagne et Pays de la Loire). La question est biaisée et aucune garantie de traitement équitable des parties n'a été apportée.

Par vos impôts, vous participeriez aussi au financement de ce projet inutile. Aussi le collectif NDDL Besançon organise localement, pour vous exprimer, un scrutin « railleur ».

Tous concernés par ce projet d'intérêt national porté par l'état

Venez voter NON !

à l'aéroport de Notre Dame des Landes

(Il est préférable d'optimiser l'aéroport de Nantes Atlantique)

Le samedi 25 juin 2016 à 15h30 Place du 8 septembre à Besançon

Apporter vos pancartes avec marqué **NON** pour une photo.

2 possibilités de vote national en ligne :

- Par Agir pour l'Environnement : <http://nddl.votationcitoyenne.fr/>
- Par Nuit Debout : <https://fr.surveymonkey.com/r/contre-referendum-nddl>

La Démocratie sera d'ailleurs l'objet central du **Grand rassemblement des 9 et 10 juillet 2016 à Notre Dame des Landes : "Semaines de Démocratie"**. Le collectif NDDL bisontin réfléchit à l'organisation éventuelle d'un transport pour se rendre à cet événement festif et revendicatif.

Signataires : Collectif NDDL Besançon, EELV Franche-Comté, Confédération paysanne, PG, Union syndicale Solidaire 25, Collectif Franche-Comté sans OGM, NPA, Ensemble ...